

Mercredi 13 avril 2016 – 17h

COMMISSION SECTEUR PRIMAIRE

Siège de la Communauté de Commune

Étaient présents :

- M. VISMARA Alfred VP CCPA
- M. CROS Pierre Conseiller communautaire CCPA
- M. WEINBERG Serge Conseiller communautaire CCPA
- M. BACAVE Serge Conseiller communautaire CCPA
- M. BENNAVAIL Georges Conseiller communautaire CCPA

Absents :

- M. ASSENS Richard VP CCPA
- M. MANICHON Hubert Conseiller communautaire CCPA
- M. ZINSSTAG Ilias Conseiller communautaire CCPA
- M. SIMON Gilbert VP CCPA
- M. CHANAUD Anthony Conseiller communautaire CCPA
- M. ARAGOU Christian Conseiller communautaire CCPA
- M. ANIORT Yves Conseiller communautaire CCPA
- M. SIRE Louis Conseiller communautaire CCPA
- Mme LAFFOURCADE Claire Conseiller communautaire CCPA
- M. VAQUER Henri Conseiller communautaire CCPA

1. Présentation d'Alexandre LAIZE sur le poste de chargé de mission Charte Forestière de Territoire

Présentation du parcours professionnel d'Alexandre et rappel sur les missions du poste :

- Animation de la Charte Forestière de Territoire ;
- Expertise sur les dossiers d'amélioration de la desserte forestière et constitution des dossiers de demande de subventions.

Depuis la prise de poste (1^{er} avril 2016), le temps de travail était entièrement dévolu à :

- La constitution des dossiers de demande d'aide pour les projets de route forestière des Carbonniers (Lapradelle-Puilaurens) et de Madres (Cailla) (dépôt des dossiers prévus pour le 14 avril) ;
- La constitution du dossier AMI DYNAMIC Bois.

Les élus présents rappellent l'effort de communication qui doit être fait envers les différents usagers de la forêt afin d'améliorer l'acceptabilité sociale vis-à-vis de l'exploitation forestière.

2. Présentation de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « DYNAMIC Bois » - Insuffler une nouvelle dynamique dans l'approvisionnement. Cécile Sanspeur (COFOR)

Cf. « Présentation TerriBois +.ppt »

Présentation de l'objectif AMI DYNAMIC Bois financé par l'Ademe : structuration de la filière Bois Énergie permettant la mobilisation de bois additionnel en lien avec l'approvisionnement des chaufferies-bois. Dans le cadre de cet AMI, la CCPA s'est associée à trois autres territoires ruraux (Pays de la Vallée de l'Agly, Pays Pyrénées Méditerranées et PNR des Pyrénées catalanes) afin d'élaborer une stratégie collective et de présenter un projet collectif dont la coordination est assurée par les Cofor : **TerriBois +**.

Les grands axes de l'exposé ont été :

- Un bref rappel de l'historique du projet (échec à l'AMI 2015, mais volonté des territoires de rester mobilisés pour 2016) ;
- Une analyse du contexte local de la filière bois-énergie (consommation actuelle d'environ 50 000 t/an, demande de bois supplémentaire de l'ordre de 50 000 à 70 000 t/an d'ici 5ans) ;
- Une présentation de la stratégie mise en œuvre (objectif, enjeux, moyens et gouvernance du projet) ;
- Une description du projet (actions portées par les maîtres d'ouvrage, estimation des coûts et des aides demandées, estimation des volumes de bois mobilisé supplémentaires).

Les actions éligibles aux financements se répartissent selon trois volets stratégiques :

- Investissements matériels ;
- Travaux d'amélioration des peuplements ;
- Animation pour la mobilisation du bois.

Actions répertoriées sur le territoire de la Haute-Vallée de l'Aude :

- Investissement matériel (dont matériel d'occasion)
 - ➔ Béteille Exploitation Forestière : achat skidder
 - ➔ Transports Basto : plateforme de stockage
- Amélioration des peuplements
 - ➔ Arbre et Bois Conseil
 - ➔ Syndicat des propriétaires forestiers de Cornouzouls
- Animation :
 - ➔ Cosylva (animation pour le regroupement de propriétaires privés)
 - ➔ Outil « PAT/CAPFOR »
 - ➔ Kinomé (étude socio-environnementale)

Remarque : l'outil VIAPIR n'est pas éligible aux aides dans le cadre de cet AMI.

Durant l'exposé, un échange avec les élus a permis de faire ressortir une véritable volonté à utiliser une majorité du bois énergie mobilisé pour l'alimentation des petites et moyennes chaufferies locales. Il est rappelé également la très forte volonté des élus de la CCPA de mettre en œuvre l'outil innovant « PAT/CAPFOR ».

Quelques questions restent en suspens :

- Comment financer l'outil VIAPIR ?
- Quel serait le meilleur financement pour l'outil « PAT/CAPFOR » ? AMI (financement à hauteur de 70 %) ou FEADER (financement à hauteur de 80-90 % dans le cadre de la CFTHVA) ?

3. Réflexion sur la solution bois dans nos cahiers des charges : méthodologie d'approche

Cécile SANSPEUR a conseillé de se rapprocher de John PELLIER (Cofor) qui a déjà travaillé sur ce type d'approche sur d'autres territoires de Languedoc-Roussillon. De plus, les Cofor possèdent un cahier des charges type à l'attention des collectivités qui souhaitent favoriser l'utilisation de bois local pour les chantiers publics.

Les élus insistent sur l'effort de communication qui doit être fait envers les collectivités locales, mais aussi à l'attention des professionnels du BTP. Des actions de sensibilisation pourront être réalisées en partenariat avec ArfoBois.

4. Présentation de Manon GRAUBY en tant que stagiaire sur le projet de « Festival des Saveurs en Pyrénées Audoises »

Cf. fiche de stage

Manon présente son cursus scolaire ainsi que ses objectifs professionnels. L'enjeu du stage est la mise en place du « Festival des Saveurs en Pyrénées Audoises » pour 2017 (le stage se déroulera d'avril à septembre 2016). M. VISMARA rappelle que même si la mise en place de ce genre d'évènement coûte assez cher, les retombés économiques à court, moyen et long terme pour le territoire sont hautement bénéfiques, ainsi qu'en termes de notoriété.

M. VISMARA propose de former une Commission restreinte d'élus volontaires afin d'assister Manon dans la réalisation de son projet.



De gauche à droite : A. VISMARA, C. SANSPEUR, S. WEINBERG, S. GRAUBY, G. BENNAVAIL, P. CROS et S. BACAWE.

Fin de la séance à 19h00.